



AGENT POLYVALENT DE VOIRIE SAISONNIER

La commune de Noyant-Villages recherche un agent polyvalent de voirie saisonnier du 17 mars au 12 septembre 2025. Sous l'autorité de la Directrice générale des Services, du responsable du pôle et du chef du service voirie, l'agent devra exécuter divers travaux d'entretien courant et de réparation des voies, réseaux et espaces publics.

Date limite de candidature : 07/03/2025

Date prévue du recrutement : 17/03/2025

Poste : Non-Permanent

Type de recrutement : Contractuel saisonnier

Grade(s) recherché(s) : Adjoint technique

Salaire indicatif : Grille des adjoints techniques

Temps de travail : Temps complet (1607h)

MISSIONS

- Exécution des travaux de chaussée, terrassements, déblaiements et travaux divers nécessaires à la bonne tenue du domaine public routier
 - Entretien de la signalisation horizontale et verticale
 - Entretien et nettoyage des espaces et voies publics
 - Entretien de la piscine municipale
 - Utilisation et maintenance courante du petit outillage et de l'outillage de chantier
 - Entretien général en fonction des spécificités biologiques et paysagères du site
 - Eparage, fauchage et entretien des accotements des voies communales
 - Entretien des équipements
- ↻ Remplacement occasionnel des autres agents des services techniques
- ↻ Toute autre activité nécessaire au bon fonctionnement du service et/ou de la collectivité

PROFIL

- Permis B
- Savoir travailler seul et être autonome
- Savoir travailler en équipe
- Être patient, attentif, rigoureux
- Être soigneux avec le matériel
- Avoir des notions d'entretien de son matériel (mécanique de première nécessité)

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Conduite d'engins et utilisation d'outils potentiellement dangereux
- Manutention du matériel (charges modérées, voir lourdes)
- Travail sous circulation
- Travail à l'intérieur ou à l'extérieur tous temps, toutes saisons, à pied ou motorisé
- Déplacements sur les sites

CANDIDATURE

Candidature à adresser à :

M. le Maire

3 rue d'Anjou – Noyant

49490 NOYANT-VILLAGES

via notre site internet : <https://www.noyant-villages.fr/ma-mairie/recrutement/>